

Sent: Tuesday, April 20, 2010
8:07 AM **Subject:** PV DES
COMMISSIONS

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Adjoints a confirmé hier soir en séance que **les procès verbaux de toutes les commissions doivent être systématiquement adressés à tous les élus** du Conseil

Municipal.

Je vous remercie,
Cordialement.

André Michel (andre.dominique.michel@wanadoo.fr)
mer. 21/04/10 17:52

Chers collègues,

Je remercie le conseil d'adjoints d'avoir pris la décision de respecter la loi sur **ce point au moins**.

Cordialement

André Michel

Vlieghe Roger (R. Vlieghe@levesinet.fi)

jeu. 22/04/10 11:31 Cher collègue,

N'ayant jamais mis en doute votre volonté de respect de la Légimité, nous n'acceptons pas que vous mettiez en doute la notre, par un sous-entendu médisant.

Votre « **au moins** » est de trop, et nous espérons que vous aurez l'honnêteté de le retirer, ne doutant pas **de l'équilibre de votre jugement**.

Cordialement quand même.

Le Conseil d'Adjoints.

De ; **André Michel**
(andre.dominique.michel@wanadoo.fr) Envoyé :jeu.
22/04/10 20:50

Monsieur VLIEGHE et Cher collègue,

Je viens de prendre connaissance avec stupéfaction de votre mail général. Dois-je mettre votre "dérapage "sur l'inquiétude devant les dysfonctionnements permanents de la mairie ou devant la situation financière de la ville compte tenu des nouvelles charges à financer? Car mettre en cause l'honnêteté d'une personne est grave et peut entraîner des conséquences encore plus graves!!!

Sans esprit de polémique car je m'en tiens toujours à des faits.et me limitant à votre seul domaine de responsabilité, vous savez très bien que plusieurs cas de non respect de la loi sont avérés. Je peux citer par exemple le fait de produire des documents financiers explicatifs au conseil municipal et de ne pas les remettre aux conseillers. Ils devraient être de plus remis selon le délai légal avant le conseil. **Je n'évoque pas d'autres cas qui ont fait l'objet de recours à Madame la Préfète**. Si quelqu'un devait s'abstenir de commentaire déplacé, c'était bien vous

Cordialement

André MICHEL

